



FFvolley

**COMMISSION CENTRALE DES ORGANISATIONS
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**

PROCES-VERBAL N°4 DU 12 MARS 2019

SAISON 2018/2019

Présents :

Alain de FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Jacques TARRACOR, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC

Assiste :

Johan SOUMY (attaché à la CCO)

1. VOLLEYADES M14 FEMININES ET M15 MASCULINES

La Commission confie l'organisation des Volleyades M14 Féminines et M15 Masculines au club de Vitrolles Sports Volley-Ball (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur).

Confirmation définitive par le Bureau Exécutif le vendredi 15 mars 2019.

2. FINALES DES COUPES DE FRANCE M11 FEMININES ET MASCULINES

La commission confie l'organisation de la finale de la Coupe de France Féminine au club MO Mougins (Ligue de Provence Alpes Côte d'Azur) et la finale de la Coupe de France Masculine au club de l'ASPTT Laval (Ligue des Pays de la Loire).

Confirmation définitive par le Bureau Exécutif le vendredi 15 mars 2019.

La Commission remercie le club de Neuville Sports (Ligue du Centre Val de Loire) pour sa candidature à l'organisation de la Finale de la Coupe de France Féminine, auxquelles elle n'a pu donner suite.

3. DOTATIONS BALLONS VOLLEYADES

La dotation ballon remise définitivement à l'organisateur est fixée à 6 ballons MIKASA MVA 350L par terrains pour les Volleyades M17 et M14F et M15M et 4 ballons par terrains pour M12F et M13M.

C'est-à-dire 9 TERRAINS M17 pour 24 engagés - 60 ballons (6 x 9 + 6 en finale)

C'est-à-dire 16 TERRAINS M14F et M15M pour 48 engagés - 100 ballons (6 x 16 + 4 en finale)

C'est-à-dire 16 TERRAINS M12F et M13M pour 52 engagés - 100 ballons (6 x 16 + 4 en finale)

Dotation MIKASA de 60 ballons MIKASA MVA 350L & 60 ballons MIKASA MVA 300

Commande de 40 ballons MIKASA MVA 350L

Commande de 100 ballons MIKASA MVA 300

Le Président CCS
Jacques TARRACOR

Le Vice-Président du secteur Sportif
Alain de FABRY